



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question écrite n° 83318

Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation difficile du Niger. En effet, cinq ans après sa plus grave famine de la décennie, ce pays d'Afrique de l'Ouest se trouve à nouveau en situation de crise en raison de la mauvaise récolte que le Niger a connue l'année dernière. Selon une évaluation menée par le gouvernement du Niger, plus de la moitié des 15 millions de personnes que compte le pays sont confrontées à des pénuries alimentaires en raison de pluies insuffisantes et irrégulières. Le réseau d'alerte précoce sur les questions de sécurité alimentaire (Fewsnet) affirme que le nombre d'enfants malnutris admis dans les centres d'allaitement a été de 60 % plus élevé en janvier qu'à la même période l'année précédente. Fewsnet prédit une grave crise de sécurité alimentaire au Niger cette année. Compte tenu de cette situation très préoccupante, il lui demande de lui faire connaître les dispositions mises en place par les instances européennes ou internationales pour faire face à cette crise.

Texte de la réponse

Des déficits importants de production de céréales, de cultures de rente et de fourrages enregistrés en 2009-2010, associés à des niveaux élevés des prix, ont entraîné une crise alimentaire grave dans le Sahel, principalement au Niger et au Tchad, et dans une moindre mesure au nord-est du Mali et du Burkina Faso ainsi que dans certaines régions de Mauritanie. Les populations les plus affectées sont les pasteurs et les agropasteurs, mais les agriculteurs et les populations urbaines sont également touchés. La situation nutritionnelle, déjà préoccupante et structurellement mauvaise, s'est nettement aggravée, en particulier pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes et allaitantes. Cette crise alimentaire affecte tout particulièrement le Niger où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent le seuil « critique » de 15 %. Grâce aux efforts du Gouvernement et de la communauté internationale, 5 millions de personnes, dont 700 000 enfants, reçoivent une assistance alimentaire et nutritionnelle sur les 8 millions de personnes affectées (plus de la moitié de la population). En complément de la réponse des autorités et des autres donateurs, la France a consacré 5,15 MEUR aux populations vulnérables du Niger via le programme alimentaire mondial (PAM), le dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires et des organisations non gouvernementales via les budgets d'aide alimentaire et du centre de crise. Outre le Niger, la France a également alloué des fonds en faveur des populations affectées des zones sahéniennes du Tchad (3,35 MEUR), de Mauritanie (1,15 MEUR), du Burkina Faso (0,75 MEUR), du Mali (0,5 MEUR) et du Togo (0,15 MEUR). La France a également favorisé la coordination de la réponse internationale et, notamment, européenne et incité la Commission à mobiliser des fonds additionnels pour répondre à la crise. La direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) a, ainsi, mobilisé au total 84 M en faveur des pays sahéniens. D'autres instruments ont été également mobilisés avec des allocations de 19,2 millions de la facilité alimentaire et 24,9 millions du fonds européen de développement.

Contributions des donateurs au Niger à ce jour

PAYS	CONTRIBUTION (en millions d'euros)
Suisse	1
Belgique	6
Canada	0,5
France	5,2
Espagne	9,4
UE-FED	15
UE-ECHO	23 (une nouvelle décision de financement de 40 MEUR doit être adoptée prochainement pour l'ensemble de la région sahélienne touchée ; une part importante sera consacrée au Niger, pays le plus touché)
DFID	12
USAID	25
Luxembourg	2

La réponse apportée par les États et les donateurs a permis, dans une certaine mesure, de stabiliser la situation en dépit d'une réaction relativement tardive et faiblement coordonnée des agences internationales. Néanmoins, l'assistance apportée est restée insuffisante pour couvrir les besoins pendant cette période. Le plan d'action d'urgence humanitaire des Nations unies (d'un montant total de 371 millions de dollars) n'est ainsi financé qu'à hauteur de 67 %. En dépit des récentes inondations, les perspectives de récolte semblent correctes. L'appui au redressement des moyens de subsistance des populations affectées reste toutefois nécessaire. Compte tenu de la fragilité structurelle des pays sahéliens (extrême pauvreté, conditions agro-écologiques, malnutrition endémique), la région reste vulnérable au moindre choc. Il convient donc également d'investir à moyen et long terme dans l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et de la situation nutritionnelle des pays sahéliens. L'Agence française de développement prépare, à ce titre, des programmes spécifiques de sécurité alimentaire en Afrique sahélienne.

Données clés

Auteur : [M. Martial Saddier](#)

Circonscription : Haute-Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83318

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 2010, page 7439

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10534